



Le Mercredi 3 septembre 2014,

Communiqué de presse

Encadrement des loyers : pour que Rouen intègre le dispositif expérimental

Depuis 10 ans à Rouen les loyers ont progressé de plus de 30% dans les zones tendues engendrant de grandes difficultés d'accès aux logements de petites surfaces pour les personnes aux revenus moyens ou faibles.

La loi ALUR, dont la mesure la plus emblématique est l'encadrement des loyers, semble aujourd'hui dénaturée par le premier ministre ce qui constitue un déni de démocratie puisque ce 22^{ème} engagement de François Hollande avait été voté à l'unanimité de la gauche à l'Assemblée Nationale.

Nous pensons au contraire que ce dispositif permettrait de réguler localement les loyers tout en redonnant des capacités financières réelles aux locataires. Il améliorerait les possibilités d'accession au logement et assurerait une réelle mixité sociale dans les zones tendues de nos agglomérations.

Ce dispositif est un outil de régulation dans un marché du logement livré à lui-même depuis plus d'une décennie, période durant laquelle les loyers ont augmenté deux fois plus vite que les revenus. La mise en place de l'encadrement des loyers permettrait de protéger les ménages et les personnes les plus précaires qui sont, en cette période de crise, particulièrement vulnérables.

C'est pour cela que nous demandons que Rouen intègre ce dispositif expérimental d'encadrement des loyers aux mêmes conditions que Paris, Lille et Grenoble.

Le groupe des élus communistes

membre du Front de gauche

Le groupe des élus

Décidons Rouen

Contact presse

*Groupe Communiste
Gaspard Cassius
Attaché du groupe
02.35.08.88.39*

*Groupe Décidons Rouen
Ludivine Perroux
Attachée du groupe
02.35.08.69.43*